

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 453

présenté par

M. Pancher, M. de Courson, M. Degallaix, M. Demilly, M. Favennec, M. Jean-Christophe Lagarde, Mme Sonia Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Reynier, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Philippe Vigier et M. Villain

ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 19, supprimer les mots :

« dans le domaine de l'eau ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas nécessaire de restreindre les missions de l'AFB au soutien de programmes de recherche uniquement dans le domaine de l'eau. Elle doit pouvoir conduire et soutenir de tels programmes dans tous les domaines qui font partie de son champ de compétences.